

## Pour une gestion publique, transparente et démocratique de notre eau

Pour 10 communes de la boucle nord du 92, (Asnières , Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre , Rueil-Malmaison, Suresnes, Villeneuve la Garenne) la gestion est faite actuellement par le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers, SEPG, avec une délégation auprès d'Eau et Force, filiale de La Lyonnaise des Eaux.

**Ce contrat vient à échéance le 30 juin 2015.**

**Pourtant le 29 mai 2013,**

après une délibération sur le mode de gestion de l'eau : délégation ou retour en régie ?

**le SEPG a décidé la reconduction de la délégation.**

par un vote : 13 voix pour la délégation et 11 voix contre.

➤ **Pourquoi ?**

- Au profit de qui ?
- Jusqu'à quand ?
- Quels sont les coûts réels ?
- S'agit il d'un monopole privé ?

➤ **Pouvons nous réagir et prendre la parole ?**

Oui, nous pouvons et c'est précisément dans les semaines qui viennent que des décisions peuvent remettre en question des choix déterminants pour les 10 prochaines années.

***C'est aussi l'un des enjeux importants des prochaines élections municipales.***

Pour en débattre, les militants d'Attac 92 vous invitent à une

**conférence-débat**

**L'EAU, BIEN COMMUN**

**le 7 février 2014 à 20h**

**à ASNIERES,**

**salle de l'ancien tribunal – 16, place de l'Hôtel de Ville  
avec Jean-Claude Oliva,**

directeur de la Coordination Eau Ile de France"

# L'eau, bien commun de l'humanité

**« L'eau est indispensable à la vie et à la santé. Le droit de l'être humain à l'eau est donc fondamental pour qu'il puisse vivre une vie saine et digne. C'est la condition de la réalisation de tous ses autres droits. »**

(déclaration du 27 novembre 2002 du Comité des Nations Unies pour les droits économiques sociaux et culturels)

## L'eau est devenue un enjeu planétaire majeur

L'eau est l'enjeu de multiples pressions pour en faire une marchandise. Plutôt que de préserver ce patrimoine, bien public, certains cherchent à la privatiser pour en faire une source de profits.

**On supprime un droit pour en faire une marchandise que le marché serait le plus apte à fournir.**

Ainsi les trois principales firmes multinationales - Veolia Environnement, Lyonnaise des Eaux (groupe Suez- Environnement), Saur - s'approprient l'eau afin de la distribuer à un prix de marché souvent au détriment des besoins actuels et futurs de la population ou de l'environnement.

## Agir localement

Ces sociétés sont très actives pour conserver ce marché générateur de profits importants, environ 90% des contrats passés entre les communes et les sociétés privées sont renouvelés au bénéfice du même délégataire. Contre la domination de ces sociétés sur la distribution de l'eau, ATTAC, avec entre autres l'association Coordination Eau Ile de France, préconise le passage en régie publique.

De cette façon, la distribution de l'eau ne se fait pas à un prix de marché, mais sous la forme tarifaire. Autrement dit, la somme payée n'est pas représentative d'un prix visant à créer du profit, elle vise simplement au défraiement de la production et de la distribution, ainsi que de l'entretien du réseau.

La régie publique a un double avantage :

- 1 ) **avantage économique : pas de profits à dégager pour les actionnaires.**
- 2 ) **avantage d'une gestion de service public : de l'eau pour tous, à un prix équitable.**

**Pour cela, il est nécessaire que les contrats arrivant à échéance fassent l'objet d'un débat public permettant un choix démocratique.**

**C'est tout à fait possible, mais la mobilisation des populations concernées est indispensable**

*Pour information : Plusieurs communes importantes ont déjà repris en régie la distribution de l'eau (Cherbourg, Grenoble, Paris, Nice, etc.). En 2011 à Paris, un an après le passage en régie municipale, le prix de l'eau a baissé de 8%.*

**Informez-vous, venez apporter vos idées et débattre des actions à mener, adhérez à ATTAC, venez participer aux réunions mensuelles de votre groupe ATTAC92.**

**ATTAC**  
Association pour la  
**T**axation des  
**T**ransactions  
financières et pour  
l'**A**ction **C**itoyenne

